

CEDEAO



Département de l'Agriculture,
l'Environnement et des Ressources en Eau
Politique Agricole Régionale (ECOWAP)

REPUBLIQUE DU BENIN



Fraternité - Justice - Travail

UNION AFRICAINE



NEPAD

Programme Détaillé de
Développement de l'Agriculture
Africaine (PDDAA)

BENIN

Financement à long-terme du secteur agricole pour une croissance soutenue, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire

Le niveau de financement nécessaire pour atteindre les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté, tels que présentes dans la Brochure 2 (Croissance agricole, réduction de la pauvreté et sécurité alimentaire:

Performance récente et perspectives), est calculé sur la base des

relations qui existent entre le taux de croissance du PIB agricole et le changement du taux de pauvreté d'une part, et entre le niveau de financement du secteur agricole et le taux de croissance du PIB agricole d'autre part. Ces estimations tiennent également compte du niveau de financement du secteur non-agricole ainsi que du PIB non-agricole. Les résultats indiquent qu'une croissance de 1% du PIB agricole contribue à une réduction de 1,25% de

l'incidence de la pauvreté au niveau national et de 1,96% dans le milieu rural. Quant à la relation entre les dépenses agricoles et la croissance agricole, une augmentation de 1% des dépenses agricoles augmentera le taux de croissance du secteur agricole de 0,261%; Ceci est assez faible par rapport à la valeur moyenne de 0,366 % pour l'ensemble de l'Afrique.

BESOINS

FINANCIERS A LONG-TERME POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU PSRSA, DE L'ECOWAP/PDDAA ET DE L'OMDI

Les Tableaux 1 and 2 présentent les résultats des projections des besoins en financement à long-terme pour le secteur agricole. Comme indiqué ci-dessus, l'élasticité de la croissance agricole par rapport aux dépenses agricoles est plutôt faible au Bénin comparée à la moyenne africaine. Les résultats se concentrent ainsi sur deux scénarios : un premier qui est basée sur une relation faible entre les dépenses agricoles et la croissance agricole (un scénario élasticité-faible) et un deuxième qui suppose une élasticité de la croissance agricole par rapport aux dépenses publiques pareille à la valeur moyenne pour les pays africains (un scénario élasticité-élevée).

Une croissance agricole de 6% telle que préconisée par l'ECOWAP/PDDAA exige un taux de croissance des dépenses agricoles de 7,9 ou 6,1% par an, selon le niveau d'élasticité de la croissance agricole par rapport aux dépenses agricoles. Ces taux sont beaucoup plus élevés que la tendance actuelle de croissance entre 2000 et 2006, qui se situe à 4,6% en moyenne (Tableau 1). Pour atteindre l'OMDI en 2015 les taux de croissance des dépenses exigés sont encore plus élevés – 22,8% pour l'élasticité faible et 17,6% pour l'élasticité élevée. Pour

l'atteinte d'OMDI en 2020 les taux de croissance des dépenses exigés sont un peu plus faibles, 13,9 et 10,7% selon, respectivement, les scénarios élasticité-faible et élasticité-élevée. La réalisation de l'objectif du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) nécessitera des taux de croissance annuels des dépenses agricoles de 25,5% pour l'élasticité faible et 19,7% pour l'élasticité élevée (Tableau 2).

Les taux de croissance des dépenses agricoles exigés pour financer les objectifs de la PSRSA, de l'ECOWAP/PDDAA et de l'OMDI peuvent paraître quelque peu élevés, en particulier pour atteindre l'OMDI en 2015 et le PSRSA. Cela dit, la période couverte par les projections est relativement courte. En outre, les taux projetés paraissent plus raisonnables si l'on considère l'augmentation des dépenses globales qu'ils impliquent. Si l'on suppose que le ratio des dépenses non-agricoles par rapport au PIB non-agricole reste invariable, l'augmentation des dépenses totales est projetée à 7,4%, 3,8%, 6,6% et 5,1% pour l'élasticité faible de la croissance agricole par rapport aux dépenses agricoles, respectivement pour le PSRSA, l'ECOWAP/PDDAA, l'OMDI en 2015 et l'OMDI en 2020. Pour l'élasticité élevée, l'augmentation des dépenses totales est estimée à 5,7%, 3,7%, 5,3% et 4,5%, respectivement pour le PSRSA, l'ECOWAP/PDDAA, l'OMDI en 2015 et l'OMDI en 2020.

Toutefois, le financement du PSRSA, en vue d'atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté, nécessitera une augmentation de la part des dépenses agricoles (budget et hors-budget) dans les dépenses publiques totales d'un taux moyen actuel de 8,6 à 29,2% pour l'élasticité faible

Tableau 1 : Croissance économique et dépenses publiques sous tendances actuelles

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Taux de croissance (%)
PIB en milliards de FCFA								
Secteur agricole	586,5	632,9	660,6	663,5	690,3	742,2	798,0	3,8
Secteur non-agricole	938,4	1029,7	1106,6	1202,0	1230,7	1324,9	1416,8	5,0
Global	1525,0	1662,7	1767,1	1865,6	1168,7	2067,1	2214,8	4,2
Dépenses en milliards de FCFA								
Secteur agricole	19,5	20,2	20,6	20,8	23,7	22,4	28,5	4,6
Secteur non-agricole	160,8	191,5	238,4	225,9	258,8	282,9	330,5	18,2
Totales	180,3	211,7	259,0	246,7	282,5	305,3	359,0	16,3
Pourcentage (%)								
Dépenses Ag/Dépenses totales	10,8	9,5	8,0	8,4	8,4	7,3	7,9	
Dépenses Ag/PIB Ag	3,3	3,2	3,1	3,1	3,4	3,0	3,6	
Dépenses totales/PIB	11,8	12,7	14,7	13,2	14,7	14,8	16,2	

ou 21,1% pour l'élasticité élevée. Pour réaliser les 6% de croissance agricole recommandés par l'ECOWAP/PDDAA, la part des dépenses agricoles dans les dépenses publiques totales passera à 9,5% pour l'élasticité faible ou 8,3% pour l'élasticité élevée. Il est projeté une forte augmentation de la part des dépenses agricoles dans les dépenses totales – de 8,6 à 25,2% pour l'élasticité faible ou 18,6% pour l'élasticité élevée – pour réduire de moitié la pauvreté en 2015; une augmentation presque identique mais sur une période plus longue de 21,2 ou 15,3%, selon, respectivement, les scénarios élasticité-faible et élasticité-élevée, pour les dépenses agricoles est nécessaire pour réduire de moitié la pauvreté en 2020.

MOBILISATION DES RESSOURCES EXTERNES ET INTERNES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU PSRSA, DE L'ECOWAP/PDDAA ET DE L'OMDI

Le Graphique 1 présente la tendance des dépenses agricoles annuelles prévues jusqu'en 2015 sur la base de l'élasticité de la croissance agricole par rapport aux dépenses agricoles de 0,261%. Les barres les plus sombres représentent les dépenses annuelles requises pour atteindre l'objectif du PSRSA. Les barres moins sombres se rapportent aux niveaux des dépenses annuelles requises pour que le Bénin puisse atteindre l'objectif de l'ECOWAP/

PDDAA – réaliser une croissance agricole de 6%. Les barres les plus claires représentent les dépenses exigées pour atteindre l'objectif de l'OMDI en 2015 tandis que les barres qui continuent jusqu'en 2020 représentent les dépenses exigées pour atteindre le même objectif à 2020. Pour atteindre l'objectif du PSRSA, les dépenses doivent passer de 44,0 en 2009 à 172,0 milliards de FCFA en 2015. Pour atteindre l'objectif de l'ECOWAP/PDDAA, l'augmentation des dépenses exigée est plus modeste que celle du PSRSA – passant de 27,9 en 2009 à 44,1 milliards de FCFA en 2015. D'un autre côté, la réalisation de l'OMDI nécessitera une augmentation des dépenses annuelles atteignant 141,4 milliards de FCFA en 2015 et 137,4 milliards de FCFA en 2020.

Les Graphiques 2, 3, 4 et 5 présentent la décomposition des dépenses agricoles entre les sources budgétaire et non-budgétaire. Pour se faire, nous projetons une croissance modeste du budget de l'Etat de 1% partant du niveau le plus élevé en 2000–2006 de 359 milliards de FCFA. Nous supposons également que le gouvernement aura graduellement augmenté la part des dépenses agricoles dans le budget de l'Etat en vue d'atteindre 10% (engagement de Maputo) en 2015.

Comme indiqué plus haut, le montant annuel des ressources internes ou budgétaires pour financer l'agenda du PSRSA (tous scénarios confondus, à l'exception de l'OMDI en 2020) passera de 16,3 en 2009 à 42,1 milliards de FCFA en 2015. Pour accroître la production annuelle de 15% pour l'agriculture vivrière et 10% pour l'agriculture industrielle tel que prévu par le PSRSA, le besoin en ressources externes ou hors-budget passera

Table 2 – Evolution des dépenses publiques dans le secteur agricole sous différents scénarios

	PSRSA		ECOWAP/PDDAA		OMDI en 2015		OMDI en 2020	
	élasticité faible (0,261) ¹	élasticité élevée (0,366) ²	élasticité faible (0,261)	élasticité élevée (0,366)	élasticité faible (0,261)	élasticité élevée (0,366)	élasticité faible (0,261)	élasticité élevée (0,366)
Taux de croissance (%)								
PIB Ag	14,4	14,4	6,0	6,0	15,3	15,3	9,3	9,3
PIB Non Ag	3,4	3,4	3,5	3,5	3,5	3,5	3,7	3,7
PIB	9,9	9,9	4,6	4,6	10,6	10,6	6,6	6,6
Dépenses Ag	25,5	19,7	7,9	6,1	22,8	17,6	13,9	10,7
Dépenses totales	7,4	5,7	3,8	3,7	6,6	5,3	5,1	4,5
Dépenses Ag/								
Dépenses totales (%)								
2015	29,2	21,1	9,5	8,3	25,2	18,6	14,4	11,5
2020							21,2	15,3
Dépenses Ag/PIB Ag (%)								
2015	17,2	11,1	7,5	6,5	13,3	9,1	9,9	7,6
2020							12,1	8,2
Dépenses totales/PIB (%)								
2015	29,0	26,1	28,6	28,2	26,8	24,7	28,0	27,1
2020							27,1	25,2

1 L'élasticité actuelle pour le Bénin

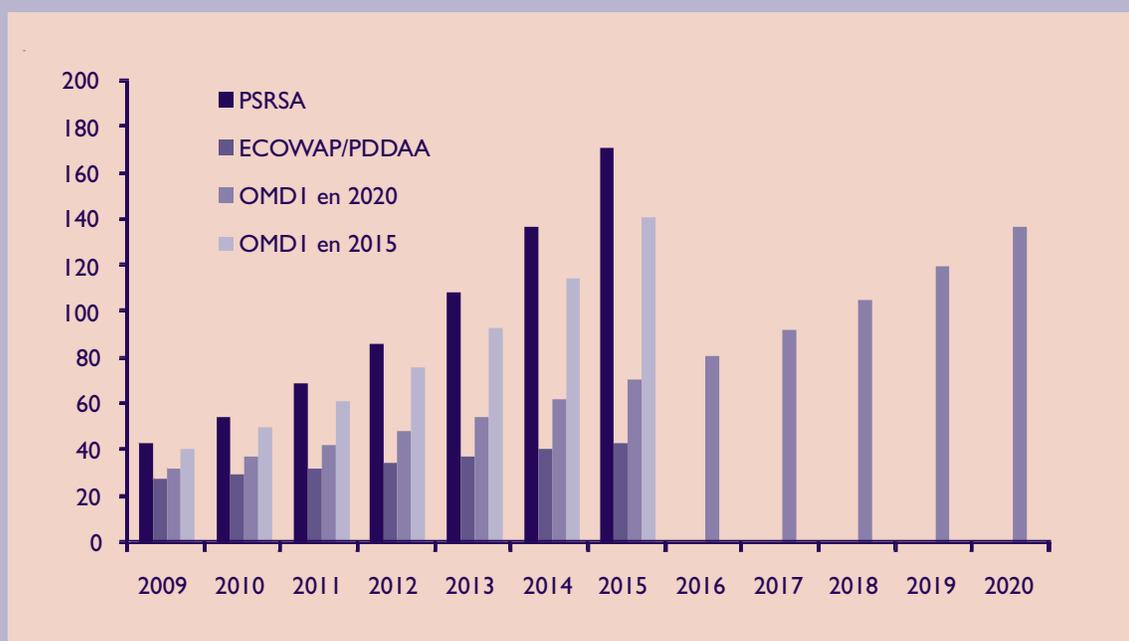
2 L'élasticité pour l'ensemble de l'Afrique

de 27,7 à 129,9 milliards de FCFA en 2015. Pour réaliser les 6% de croissance du PDDAA, les ressources externes connaîtront une baisse de 11,6 à 1,9 milliards de FCFA en 2015 si la part du budget de l'Etat allouée au secteur agricole atteignait 10% en 2015. Les ressources externes pour atteindre l'OMDI vont atteindre 99,2 milliards de FCFA en 2015 et 91,8 milliards de FCFA en 2020. La mise en œuvre réussie de l'agenda du PSRSA va contribuer à diminuer le taux de pauvreté au Bénin de 63% en 2015, comme exposé dans la Brochure 2, et permettra ainsi au Bénin d'atteindre l'OMDI. La mise en œuvre du PSRSA exige des dépenses additionnelles de l'ordre de 673,8 milliards de FCFA entre 2009 et 2015; soit une moyenne annuelle de 96,3 milliards de FCFA.

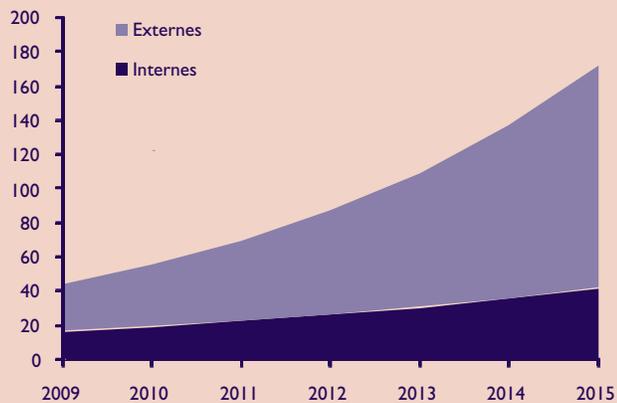
Comme signalé plus haut, les dépenses présentées dans les Graphiques 1–5 ont été estimées sur la base d'une valeur de l'élasticité de la croissance agricole par rapport aux dépenses agricoles au Bénin qui est de 0,261%. Cette élasticité, qui reflète le niveau actuel de

l'efficacité des efforts de développement dans le secteur agricole, est bien en deçà de la moyenne Africaine qui est de 0,366%. Toutefois, si le gouvernement béninois parvenait à mettre en œuvre des politiques et des réformes permettant d'améliorer la qualité des dépenses agricoles, et donc de progresser vers la moyenne Africaine, le niveau global des dépenses serait beaucoup moins important. Par exemple, la mise en place d'un système efficace de planification et de suivi des politiques basé sur les résultats devrait améliorer sensiblement l'impact des dépenses agricoles sur la croissance agricole et donc réduire le niveau des dépenses pour un taux de croissance déterminé. La différence entre le scénario élasticité-élevée et le scénario élasticité-faible dans le Tableau 3 ci-dessous, illustre les économies qui pourraient être réalisées en termes de dépenses agricoles si l'efficacité des actions de développement dans le secteur pouvait atteindre le niveau de la moyenne africaine.

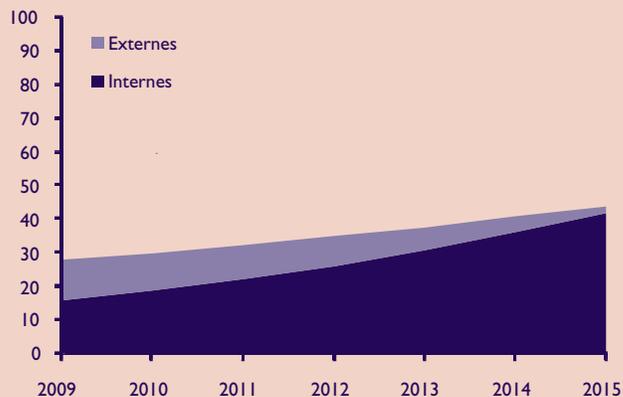
Graphique 1 : Financement requis par scénarios (milliards de FCFA)



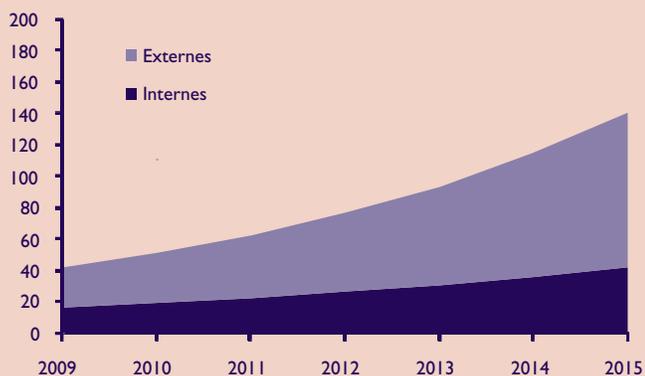
Graphique 2 : Projections du financement requis à long-terme et sources de financement sous l'objectif du PSRSA (milliards de FCFA)



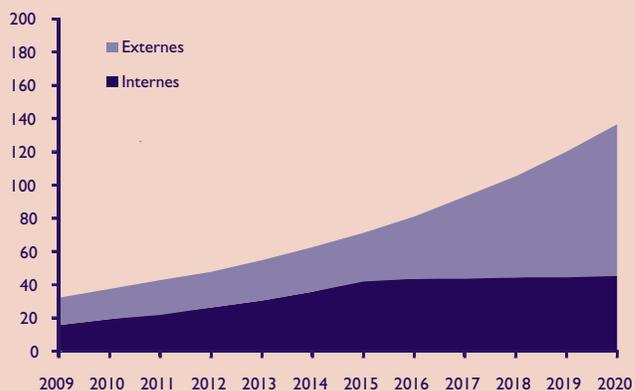
Graphique 3 : Projections du financement requis à long-terme et sources de financement sous l'objectif de l'ECOWAP/PDDAA (milliards de FCFA)



Graphique 4 : Projections du financement requis à long-terme et sources de financement sous l'OMDI en 2015 (milliards de FCFA)



Graphique 5 : Projections du financement requis à long-terme et sources de financement sous l'OMDI en 2020 (milliards de FCFA)¹



¹ Nous supposons que la part des dépenses agricoles dans le budget de l'Etat va se stabiliser à 10% entre 2015 et 2020.

Tableau 3 : Evolution des dépenses publiques dans le secteur agricole sous les scénarios élasticité-faible et élasticité-élevée

	PSRSA		ECOWAP/PDDAA		OMDI en 2015		OMDI en 2020	
	élasticité faible (0,261) ¹	élasticité élevée (0,366) ²	élasticité faible (0,261)	élasticité élevée (0,366)	élasticité faible (0,261)	élasticité élevée (0,366)	élasticité faible (0,261)	élasticité élevée (0,366)
2009	44	38,1	27,9	26,6	41,2	36,2	32,9	30,2
2010	55,2	45,7	30,1	28,2	50,6	42,6	37,4	33,4
2011	69,3	54,7	32,5	29,9	62,1	50,1	42,6	37
2012	87	65,4	35,1	31,7	76,3	58,9	48,5	41
2013	109,2	78,3	37,9	33,6	93,7	69,2	55,3	45,4
2014	137,1	93,7	40,8	35,7	115,1	81,4	62,9	50,2
2015	172	112,2	44,1	37,9	141,4	95,8	71,7	55,6
2016							81,6	61,6
2017							93	68,2
2018							105,9	75,5
2019							120,6	83,6
2020							137,3	92,5

¹ L'élasticité actuelle pour le Bénin

² L'élasticité pour l'ensemble de l'Afrique

Cette synthèse est tirée du rapport des experts du Bénin avec l'assistance de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) et le soutien financier de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), du Département pour le Développement International (DFID), de l'Agence Suédoise pour le Développement International (SIDA), de l'Agence Internationale pour le Développement (USAID), et du Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ).

REPUBLIQUE DU BENIN

Liste des ministères impliqués dans la mise en œuvre du programme ECOWAP/PDDAA : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche; Ministère de l'Economie et des Finances; Ministère de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernemental; Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature; Ministère du Commerce; Ministère de l'Industrie; Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique; Ministère Délégué auprès du Président de la République chargé du Transport; Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur.

Personnes ressources: Secrétaire Général du MAEP, M. Aly BOUCO IMOROU : (+229)21300410; Directeur de la Programmation et de la Prospective, M. Assogba HODONOU : (+229) 21300289; Cellule PNIA, M. Christophe K.T. MEDENOU (+229)95843324 et M Martin HOUNDONUGBO (+229)95421526; Cellule CEDEAO, M. Mohamed ASSANI (+229)95961966.